

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2014

L'An deux mil Quatorze, le 16 Janvier à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESOY Anny, Maire de la Commune.
(Date de la convocation : 10 Janvier 2014)

PRESENTS (es) :

Messieurs GILLET, PIGER, FERY, ARZILLIER, BAUDOU

Mesdames MOINDJIE, TILLY, DEVILLE, MARTIN, CAILLAT, DESOY.

ABSENTS (es) : Mme BOUQUET, Mr LE BOT (Pouvoir à Mr ARZILLIER), Mr FLERON (Pouvoir à Mr J.P GILLET), Mr LECLERC (Pouvoir à Mme DESOY)

Monsieur Jérémie BAUDOU a été nommé Secrétaire. Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

1 - Délibération n° 001/2014: Reconduction de la ligne de Trésorerie ouverte en 2013.

2 – Délibération n° 002/2014 : Ouverture anticipée de crédits en section d'Investissement – Exercice 2014

3 - Délibération n° 003/2014 : Modification des statuts de la C.C.C.V

4 – Délibération n° 004/2014 : Rapport annuel de l'Assainissement

5 – Délibération n° 005/2014 : Demandes de Subventions diverses 2014

Rapport des commissions :

Mr Arzillier informe le Conseil qu'il a reçu un devis pour le grillage et la porte de l'espace vert de l'école et qu'il en attend un autre. Une autre proposition chiffrée a été demandée pour entourer le terrain communal près de l'atelier. Une décision sera prise lors du vote du BP 2014

Mr Gillet informe que le journal sera à distribuer à partir du 17 Janvier.

Questions diverses :

- Madame le Maire fait lecture au Conseil Municipal d'un courrier, signé par les Maires des communes de Courtagnon, Ecueil, Sermiers, Chamery, Sacy et Villedommange, distribué à tous les habitants de ces communes, et censé faire suite à l'article paru dans l'Union le 5 Novembre 2013 sur le projet d'implantation du regroupement scolaire à Ecueil.

Le contenu de ce courrier ne reflète absolument pas la réalité et apporte des arguments inexacts comme le fait de prétendre que l'étude menée a été réalisée en concertation avec les parents d'élèves, les enseignants, le personnel etc... Affaire à suivre

- La section football de l'ASC les Mesneux a demandé à la municipalité la possibilité d'aménager une partie de l'ancien bâtiment communal en vestiaire pour les joueurs. Les travaux seraient effectués par des bénévoles et encadrer par les employés communaux. Le Conseil Municipal a donné son accord de principe afin de pouvoir libérer la salle de réunion de « La Croisette » que la section utilise pour le moment.

- Les panneaux d'interdiction de circulation dans la Rue de Reims seront complétés par un bandeau donnant l'autorisation de circuler en contresens aux cyclistes conformément au code de la route.

- Mme MOINDJIE fait part d'une demande de Mme PROTIN qui désire savoir si les pavés devant chez elle seront refaits. Madame le Maire informera l'Entreprise COLAS et fera le point avec Mme PROTIN prochainement.

- Madame TILLY a exposé le bilan positif des fêtes de Noël sur la Place. Un pot de remerciement avec tous les bénévoles sera organisé prochainement.

- Madame le Maire informe le Conseil que le Budget Primitif sera voté lors du prochain conseil, avant les élections municipales.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 24 FEVRIER 2014 A 20 Heures 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 22 Janvier 2014 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

LES MESNEUX, le 16 Janvier 2014.
LE MAIRE,